
Liste des personnes présentes – Associations membres

Actuariat

Sébastien Larouche

Administration

François-Olivier Picard

Affaires publiques et relations internationales

Samuel Rouette-Fiset

Agriculture, alimentation et consommation

Francis Morin

Architecture

Audray Féchette-Barbeau

Biochimie, bioinformatique et microbiologie

Vincent Desrosiers

Chimie

Charles-Olivier Gilbert

Communication publique

Christine Rivest

Gabrielle Nadeau

Création et études littéraires

Carmen Vogt

Droit

Maude Cloutier

Économique

Randy Bonin

Enseignement des arts plastiques

Bianka Ringuette

Enseignement du secondaire

Audrey Bernard

Ethnologie

Anne-Marie Wauthy

Études internationales et langues modernes

Marc-Antoine Chevarie

Gabriel Leblanc

Finance et assurance

Dominique Levasseur

Foresterie

Marius Legendre

Génie agroalimentaire

Marc-André Labelle

Génie chimique

David Thériault

Génie civil

Charles Vladimir

Génie informatique et électrique

Francis Quevillon

Génie physique

Emmanuel Nadeau

Géographie

Érika Leblanc Belval

Géologie et génie géologique

Quentin de Dorlodot

Géomatique

Pierre-Luc Jarry-Poirier

Gestion des opérations logistiques

Jérémy Guay

Gestion urbaine et immobilière

Pierre-Antoine Breton

Histoire

Jérôme Levesque

Sébastien Goulet Poulin

Histoire de l'art

Yannick Côté

Michelle Brochu-Gagnon

Lettres et sciences humaines

Loïc Venne Voyer

Management

Fanny Audet

Marketing

Marie-Ève Paquet

Médecine

Alexandre Rolland-Déry

Musique

Yann-Ludovic Philippe

Nutrition

Marianne Fortin

Pharmacie

Vincent Pereira Bourque

Philosophie

Rodolphe Giorgis

Audrey Paquet

Sophie Jouan

Physique

Pascal Bourgault

Physiothérapie

Pier-Alexandre Racine

Psychoéducation

Roseline Bédard

Psychologie

Amélie Carpentier

Science politique

Justine Lalande

Sciences biomédicales

Francis Blais-Lord

Sciences et génie

Joé Habel

Sciences infirmières

Marie-Pier Caron

Sciences de l'orientation

Mélicha Gauthier

Sciences sociales

Jonathan Drolet

Service social

Maude Soares

Hugo Savard-Dolbec

Statistique et mathématiques

Étienne Martel

Systèmes d'information organisationnels

Olivier D. St-Cyr

Théâtre

Gaspard Philippe

Traduction

Alexandra Morin

Liste des personnes présentes – Comité exécutif

Présidence

Caroline Aubry-Abel

Finances

Maxime Morin

Communications

Francis Beaudry

Affaires institutionnelles

Louis-Pierre Trottier

Affaires internes

Dominique Caron Bélanger

Enseignement et recherche

Thierry Bouchard-Vincent

Affaires externes

Florence Côté

Liste des personnes présentes – Autres

Présidence d'assemblée

Guy-Aume Descôteaux

Attaché politique

David Juneau

Prise de notes

Amélie Carrier

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente
5. Suites données aux résolutions antérieures
6. Rapports
 - 6.1. Officières et officiers
 - 6.2. Comité exécutif
 - 6.3. Groupes de travail et comités de la CADEUL
 - 6.4. Comités, conseils et commissions de l'Université
7. Élection – Conseil d'administration
8. Peines d'emprisonnement
9. Avis et plan d'action sur les stages de prise en charge en enseignement
10. Règlement disciplinaire
11. Charte de l'étudiant chercheur
12. Oléoduc
13. Recherche sur la formation à distance
14. Avis sur le financement de l'enseignement supérieur
15. Austérité
16. Modalités de vote
17. Autres sujets
 - Événements des associations
 - Prochaines séances
 - Bière postcaucus
 - Point joie
18. Clôture de la séance

1. Ouverture de la séance

Présidence :

Bonjour à tout le monde! Je suis contente de vous voir aujourd'hui, on va débiter dès maintenant.

Résolution CAE-H15-02-20-01

Il est proposé par Agriculture, alimentation et consommation, avec l'appui d'Enseignement au Secondaire :

Que la séance du 20 février 2015 soit ouverte.

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Présidence :

Aujourd'hui l'exécutif vous suggère de nommer MM. Guy-Aume Descôteaux et Louis-Pierre Trottier, respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

Résolution CAE-H15-02-20-02

Il est proposé par Économie, avec l'appui de Science politique :

Que Guy-Aume Descôteaux et Louis-Pierre Trottier soient respectivement nommés président et secrétaire d'assemblée pour la séance du 20 février 2015.

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y a des journalistes dans la salle? Non? On va donc pouvoir passer au prochain point.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour.

Affaires institutionnelles :

On reporterait le point 13 (recherche sur la formation à distance) et point 14 (avis sur l'enseignement secondaire) au prochain Caucus et le point 15 se transformerait en point austérité au lieu d'avis sur l'austérité.

Présidence :

On n'a pas pu vous présenter les documents avant le Caucus, c'est donc pourquoi on annulerait les points 13 et 14. Pour ce qui est de l'austérité, l'avis n'a pas pu être terminé avant le Caucus. Par contre, on va prendre le point pour faire un suivi du point austérité et des dossiers en lien avec tout cela.

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y a des modifications à l'ordre du jour? Sinon, nous allons donc l'adopter.

Résolution CAE-H15-02-20-03

Il est proposé par Économie, avec l'appui de Pharmacie :

Que l'ordre du jour du 20 février 2015 soit adopté tel que présenté et modifié.

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente

Affaires institutionnelles :

Nous avons envoyé le procès-verbal avec la convocation, soit cinq jours à l'avance. Est-ce qu'il y avait des modifications à y apporter?

Résolution CAE-H15-02-20-04

Il est proposé par Enseignement au secondaire, avec l'appui de Communication publique :

Que le procès-verbal de la séance du 23 janvier 2015 soit adopté.

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Suites données aux résolutions antérieures

Affaires externes :

Caroline et moi, on a parcouru le Québec pour discuter d'association nationale ce mois dernier. Il y a eu une bonne réceptivité des autres associations et ça avance sur la bonne voie.

Sciences et génie :

Quelles associations avez-vous rencontrées?

Affaires externes :

On a rencontré les associations de toutes les régions, sauf l'association d'Outaouais car elle a une position pour ne pas parler à personne. Mes rencontres sont dans mon rapport des officiers si vous voulez le détail.

Sciences et génie :

Pourriez-vous nous redonner des nouvelles sur la Table des régions par rapport avec l'association nationale?

Affaires externes :

On a été à la Table des régions ce mois-ci, il y a une semaine. Ça leur a fait bien plaisir et ils trouvent que notre présence est pertinente. On a été capable de retarder la création de la Table des régions, ça nous donne un peu plus de temps pour travailler sur une association nationale.

Économique :

On avait donné une ouverture à inclure les Cégeps, est-ce encore le cas?

Affaires externes :

Notre position est que ça ne nous dérange pas, mais personne n'est pas vraiment contre ni pour. On en a discuté avec beaucoup de gens et les gens sont ni chauds ni froids.

Présidence :

On leur a demandé quelles relations ils avaient avec les Cégeps et leur intérêt à les inclure. C'est à voir. Il y a beaucoup plus de Cégeps que d'universités, ça deviendrait compliqué de les inclure au début. Est-ce qu'il y avait d'autres questions?

Je vais vous faire un retour sur le Fonds des services de santé post-secondaire. Nous avons le soutien de l'Université du Québec dans l'Abitibi Témiscamingue, à Trois-Rivières, à Chicoutimi, de l'Université de Montréal, de Sherbrooke, au premier cycle et au deuxième cycle, de l'association facultaire de l'UQAM en éducation, de l'Association de gestion de l'UQAM, de McGill, et de Concordia. En plus de tout ça, on a un appui politique de Martine Ouellet, et ce, en faveur du FSSEP. De plus, l'administration universitaire a communiqué avec François Blais, Philippe Couillard, Martin Coiteux et Carlos Laito. Il y a une certaine ouverture du côté du gouvernement. Ils disent qu'ils ne sont pas contre l'idée. Il reste à réaliser des rencontres du côté des affaires. On a parlé de l'argumentaire qui leur sera présenté. Nous aurons cette rencontre lundi prochain. Il faut en parler à plein de gens, ça commence à avoir un impact!

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y a des questions pour les exécutants?

6.1. Rapports – Officières et officiers

Présidence d'assemblée :

On va procéder comme à l'habitude. Vous pouvez poser vos questions, ensuite on va procéder aux ajouts des exécutants.

Pas de questions.

Communications :

Le 17 février, je n'ai pas rencontré madame Caroline Maltais et le CA de la COMÉUL a été annulé par manque de quorum.

Présidence :

J'ai participé, mardi matin, au lancement de la campagne de la communauté de la Fondation de l'Université Laval et à l'AG de physique. J'ai participé aussi, jeudi, avec Florence, à la manif du syndicat des auxiliaires devant le De Koninck (j'ai eu une entrevue sur les compressions budgétaires) et j'ai eu une entrevue aussi avec Impact Campus sur le FSSEP.

Affaires externes :

Jeudi dernier, je suis allée à Trois-Rivières pour discuter de l'association nationale à la Table des régions et j'ai été présente à la CRAIES.

Enseignement et recherche :

Il n'y a pas eu de rencontres du Bureau de droits d'auteurs, j'ai su ça mardi dernier, et ce, à cause d'une urgence sur le campus. Vendredi dernier, j'ai rencontré les associations concernées par les Baccalauréats intégrés et j'ai rencontré mon homologue de Chicoutimi pour parler d'évaluations.

6.2. Rapports – Comité exécutif

Finances :

Je vais vous parler de la plateforme « 0-5 ans » qui permet aux parents de réserver une place pour leur enfant dans les CPE du Québec. La garderie CADEUL est donc affiliée aux CPE et on peut

réserver une place sur cette plateforme. Cette garderie au PEPS sera prioritairement pour les étudiants.

Présidence :

N'êtes-vous pas contents? Elle ouvrira en avril! C'est vraiment un service sur lequel on a travaillé fort. Une innovation au Québec pour une association étudiante.

La vice-présidence aux affaires institutionnelles fait son rapport développement durable du mois.

6.3. Rapports – Comités et groupes de travail de la CADEUL

Affaires externes :

On va vous faire passer un sondage sur les groupes sous-représentés dans les comités. Nous voulons le portrait global. On demande que les gens impliqués le remplissent. On vous demande de l'envoyer également à vos membres et ils auront jusqu'au 13 mars pour le remplir.

Affaires institutionnelles :

Le comité de réflexion sur le pouvoir des membres (CRPM) s'est rencontré 2 fois ce mois-ci. On regarde comment réviser le cahier de positions. On va écrire un rapport dans le prochain mois pour qu'on le présente au prochain Caucus.

Affaires externes :

Il y avait une conférence sur le mode de scrutin organisé par le comité d'animation sociopolitique. Le mois prochain, c'est la semaine de la diversité sexuelle. On va travailler conjointement avec le GGUL. À tous les midis il y aura une à deux conférences du comité d'animation qui porteront là-dessus.

Enseignement et recherche :

Je vais progressivement vous envoyer les résultats sur la rencontre qu'on a eu à la Table pédagogique sur la formation à distance. Ça s'en vient.

6.4. Rapports – Comités, conseils et commissions de l'Université

Geoffroy Boucher :

Il y a eu 2 rencontres du CA de l'Université Laval pour parler notamment de la rémunération d'après mandat, ce qui avait causé un grand tollé dans les médias. Le 17 décembre, on a parlé d'une baisse de 3% de la rémunération de la haute direction qui a amené une économie de 75 000\$ par année. Le 2 février, on a eu la présentation du plan de recherche de 2010-2020 de l'Université Laval à savoir comment l'université peut avoir de l'impact sur la société et sur comment elle tente de se réaffirmer sur le plan international. On a voté un réaménagement de La Fabrique et des nouveaux locaux (à cause de la venue du nouveau programme de Design de produits). Malgré les compressions budgétaires, l'Université Laval continue de se développer. Il y aura 3 rencontres pendant avril sur le processus budgétaire de l'Université Laval. On aura aussi une rencontre avec tous les membres, les doyens et les recteurs pour parler du financement à long terme de l'Université Laval et des options qui se présentent à nous, dont notamment le FSSEP.

Philosophie :

Est-ce que vous avez des informations au niveau des doyens pour les coupures du gouvernement?

Geoffroy Boucher :

Nous avons un bon espace de discussion cette année entre l'Université et le gouvernement. Les négociations ont porté fruit. Mais on continue quand même de faire des pressions pour leur montrer que leurs coupures sont nocives.

Enseignement et recherche :

Au Conseil universitaire, il y a eu 2 points à l'ordre du jour : le premier sur la planification de la recherche institutionnelle et le deuxième, l'évaluation périodique du certificat et baccalauréat en enseignement du français langue seconde. Les admissions du certificat et du BAC sont suspendues depuis 2014. Ce programme était fait pour les étudiants étrangers qui veulent bien fonctionner en français au Québec. C'est en compétition avec l'école de langues. On va vous tenir au courant prochainement.

Rodolphe Giorgis :

À la Commission des affaires étudiantes, le document est sur le point d'être entériné. On a travaillé sur le mandat d'intégrer les étudiants à leur première session à l'université dans le respect des valeurs de l'Université Laval. On a aussi eu une rencontre avec le directeur des résidences et il nous a parlé du rôle des résidences dans l'intégration des étrangers : un rôle essentiel.

7. Plan d'action annuel et rapport bitertiennuel

Affaires institutionnelles :

Pendant le CA de janvier dernier, nous avons eu une démission d'un poste Caucus. Je vous annonce qu'il y a un poste de vacant sur le CA. Cette personne qui sera élue, il lui restera deux séances : son mandat se terminerait le 12 mars. Après, il faudra réélire et ce dimanche le 16 mars.

Présidence d'assemblée :

C'est probablement la dernière fois que vous avez la chance d'élire des postes Caucus au Conseil d'administration, car nous venons de changer nos règlements généraux.

Musique :

Est-ce que ce poste a un rôle précis?

Affaires institutionnelles :

Il s'agit de vous représenter vous-même en tant qu'étudiant dans la CADEUL. Un poste régulier de gestion, c'est le même que les autres, vous siégez en tant qu'administrateur.

Philosophie :

J'espère que les étudiants représentent les membres, pas seulement eux-mêmes.

Affaires institutionnelles :

Je voulais dire que les administrateurs siègent en eux-mêmes. Ils siègent en tant qu'étudiant et non pour leur bien personnel ou au nom d'une association.

Présidence d'assemblée :

Nous allons donc procéder à une mise en candidature.

Ouverture de la période de mise en candidature.

Sciences et génie propose Jérôme Lévesque qui refuse.

Musique :

Est-ce qu'il faut être au Caucus ou n'importe qui peut siéger?

Affaires institutionnelles :

N'importe quel membre de la CADEUL peut siéger au CA.

Économique propose Samuel Rouette-Fiset qui accepte.

Fermeture de la période de mise en candidature.

Présidence d'assemblée :

Nous allons donc accueillir Monsieur Rouette-Fiset à l'avant pour une présentation de trois minutes, suivi de cinq minutes de questions.

Samuel Rouette-Fiset:

J'ai été représentant des affaires externes de l'AEAPRI. J'ai déjà été trésorier à un comité d'improvisation au Cégep. J'ai fait partie de la CIMAL cette année. J'ai à cœur la mécanique de la CADEUL et j'aimerais veiller au bon fonctionnement de cette dernière.

Philosophie :

Vas-tu te représenter après ce « petit » mois de fonction au Conseil d'administration?

Samuel Rouette-Fiset:

Je vais voir si ça me convient comme tâches, et je vais sûrement me représenter.

Lettres :

Voudrais-tu te présenter à l'exécutif de la CADEUL?

Samuel Rouette-Fiset:

Je n'ai pas l'intention de me présenter.

Philosophie :

Quelle est ta vision du CA par rapport à la prise de décision?

Samuel Rouette-Fiset:

La CADEUL, je vois ça comme une association qui prend des décisions dans le Caucus. Le CA par la suite veille à ce qu'ils les appliquent à l'interne.

Philosophie :

Il faut clarifier la ligne mince entre mandat du CA et du Caucus. Comment tu te sens à faire respecter les mandats pris en Caucus au CA?

Samuel Rouette-Fiset:

Je me sens à l'aise et je vais essayer d'être objectif le plus possible.

Lettres :

Qu'est-ce qui te motiverait à siéger au CA de la CADEUL?

Samuel Rouette-Fiset:

Voir qu'est-ce que la gestion de la CADEUL. Avoir le contrôle un peu des finances et du bon fonctionnement interne.

Présidence d'assemblée :

D'autres questions? Non? Alors nous allons délibérer.

Samuel Rouette-Fiset quitte la salle.

*Pas de délibération, ni de demande de vote.
Samuel Rouette-Fiset est élu à l'unanimité.*

Samuel Rouette-Fiset réintègre la salle.

Présidence d'assemblée :
Félicitation, vous êtes élu à l'unanimité.

Résolution CAE-H15-02-20-05
Il est proposé par Économie, avec l'appui Philosophie :

Que Samuel Rouette-Fiset soit nommé sur le Conseil d'administration de la CADEUL.

*Pas de demande le vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

8. Avis de motion : peines d'emprisonnement

Philosophie :
J'aimerais que Catherine Pilote-Coulombe vous parle de cette situation pendant 5 minutes.

Catherine Pilote-Coulombe :
On fait une campagne « pas de prison pour des contraventions » en ce moment à la Ligue des droits et liberté. Il est toujours possible au Québec, d'être emprisonné si on ne paye pas nos contraventions. Les marginaux et itinérants reçoivent ça. La délivrance de mandat d'emprisonnement sur ces personnes-là est néfaste pour le développement de ce genre de personnes qui sont souvent itinérantes. Certains pensent que la prison leur trouve un toit, mais en fait c'est très néfaste. Le but est d'enlever l'emprisonnement pour non-paiement d'amendes aux codes de procédures pénales. On demande un moratoire à la Ville. C'est à ce moment-là que je sollicite l'intervention de la CADEUL : pour envoyer une lettre à la conseillère municipale. J'ai sollicité plusieurs organismes. Plusieurs écoles appuient cette revendication ainsi que le Barreau du Québec.

Administration :
Est-ce qu'il y a une solution au problème?

Catherine Pilote-Coulombe :
Il existe des solutions, par exemple de faire des travaux compensatoires ou de faire une entente avec la Ville pour échelonner le paiement. Ils ont peur après d'avoir recours aux services d'aide s'ils ont un mandat d'emprisonnement. Il y a d'autres solutions alternatives : quand le percepteur d'amendes fait la demande, ils tentent de retrouver la personne.

Sciences infirmières :
Est-ce que la lettre devrait être envoyée avant le prochain Caucus?

Catherine Pilote-Coulombe :
Oui.

Musique :
Avez-vous des statistiques des gens dans la rue?

Catherine Pilote-Coulombe :
Non, on n'a pas de chiffres exacts. C'est difficile de recenser les marginaux. La Ligue des droits et liberté ont des contacts avec eux souvent.

Sciences et génie :

Pourquoi ne pas essayer de répondre aujourd'hui pour envoyer la lettre? Au pire, on mettra en dépôt la proposition et on se prononcera au prochain Caucus.

Présidence d'assemblée :

Ça peut influencer les gens de venir ou non au Caucus vu que c'était préalablement inscrit « avis de motion » dans la convocation.

Sciences et génie :

Peut-on ajouter points additionnels maintenant alors?

Présidence d'assemblée :

Si ce n'est pas fait au début, il faut l'appui unanime de l'assemblée pour ajouter un point.

Philosophie :

Peu importe si c'est fait. Il faut appuyer cette lettre dans chacune de nos associations pour lutter contre l'itinérance.

Résolution CAE-H15-02-20-06

Il est proposé par Science et génie, avec l'appui d'Administration :

Que le point numéro 8 soit changé pour qu'il devienne décisionnel à la place d'un avis de motion.

Économique demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Catherine Pilote-Coulombe fait une lecture de la lettre.

Catherine Pilote-Coulombe :

Vous pouvez modifier cette lettre comme vous le voulez.

Résolution CAE-H15-02-20-07

Il est proposé par Science et génie, avec l'appui de Philosophie :

Que le Caucus signe et envoie la lettre contre les peines d'emprisonnement pour le non-paiement d'amendes.

Présidence d'assemblée :

Il faut que les modifications soient claires. Il faut le dire aux associations et débattre là-dessus pour demander des modifications.

Philosophie :

Je voudrais qu'on ajoute le moratoire dans les solutions.

Économique :

Pourquoi ne pas envoyer cette lettre à tous les conseillers?

Catherine Pilote-Coulombe :

Parce que c'est la conseillère du district de St-Roch et St-Sauveur et qu'elle a un quartier des plus favorisé dans la ville de Québec. Elle peut apporter des idées au conseil exécutif par la suite.

Études internationales et langues modernes :

Pouvons-nous faire un amendement pour préciser les changements?

Il est proposé par Philosophie, avec l'appui d'Administration :

Que soit ajouté à la fin de la lettre « Et que les solutions alternatives déjà existantes comme les travaux compensatoires et les ententes de paiement soient préconisées. »

Pas de demande de vote.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

La nouvelle proposition devient :

Que le Caucus signe et envoie la lettre contre les peines d'emprisonnement pour le non-paiement d'amendes et que soit ajouté à la fin de la lettre « Et que les solutions alternatives déjà existantes comme les travaux compensatoires et les ententes de paiement soient préconisées. »

Droit demande le vote.

Pour : 43

Contre : 0

Abstentions : 6

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Avis et plan d'action sur les stages de prise en charge en enseignement

Enseignement et recherche :

On a fait la première partie de cet avis à l'automne. On présente aujourd'hui ce même document avec une troisième partie, soit un document amélioré. On voudrait qu'une bourse de 330\$ par stagiaire soit donnée par l'Université Laval dans le même style des bourses d'échanges. On a aussi mis des données à jour par rapport au stage 3 et 4. Donc l'avis est sensiblement le même mis à part les deux aspects que je viens de vous décrire. On vous a envoyé l'avis en convocation.

Administration :

Si l'Université dit oui, pensez-vous que les autres étudiants voudront des bourses pour leur stage?

Enseignement et recherche :

Les conditions des stages en enseignement sont difficiles. Cette bourse ne serait pas mise en œuvre par l'Université Laval, mais elle ferait la demande au ministère pour leur donner.

Musique :

Y aurait-il d'autres critères à cette bourse?

Enseignement et recherche :

Il faut être principalement inscrit à un stage 3 ou 4 en enseignement. On a aussi envisagé une bonification pour les étudiants qui doivent payer un deuxième loyer ou des montants additionnels.

Affaires externes :

Plus précisément, les critères seraient les heures de prises en charge.

Philosophie :

Ce montant sera-t-il indexé?

Affaires externes :

Oui, les détails sont sur le document.

Résolution CAE-H15-02-20-08

Il est proposé par Enseignement au secondaire, avec l'appui de Musique :

Que l'avis sur les stages de prise en charge en enseignement soit adopté.

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Affaires externes :

Ce fut long avant d'avoir une revendication commune avec la CRAIES. Demain, on a une rencontre avec les associations de la CRAIES et on va leur présenter cet avis. On est décalé d'une session en gros. À l'automne, il y a déjà eu des actions de concertation. Bientôt, on va recevoir les t-shirts et les porter pendant les manifestations. En avril, on pense faire un motion design sur le FSSEP pour rejoindre plus de monde. À l'automne prochain, on veut faire des actions plus nationales. Et tout ça dans le but que le gouvernement mette ça dans son prochain budget. Une idée de la FEUQ soit d'augmenter certains paramètres de l'AFE et envoyer faux chèque aux élèves pour leur donner un aperçu de leurs bénéfices a été reprise par la CADEUL. En novembre, on va faire un mention sur les photos de profil. Ce mois-ci, il y a eu une pétition de la FEUQ avec les 7000 signatures. En septembre prochain, un nouveau design du site Internet sera fait. Plusieurs manifestations symboliques auront lieu en mars (l'horaire est sur le plan d'action). La CADEUL veut aussi être là au dépôt du budget du gouvernement.

Administration :

C'est difficile de faire une manifestation en plein trafic. J'ai de la difficulté à déranger tout le monde : je veux qu'on soit cordial avec le gouvernement pour être écouté. Je crois que ça va améliorer le dialogue.

Affaires externes :

L'idée de la manifestation en plein trafic, c'est qu'un bus avance en plein trafic et ne le bloque pas la route. Le bus est là seulement pour qu'on voie les gens avec des pancartes.

Sciences et génie :

Sur un plan d'action si long, pourquoi choisir janvier pour une marche?

Affaires externes :

Il faudra voir avec la CRAIES pour ce genre de détails, mais je crois que c'est pour être plus près du dépôt du budget du gouvernement.

Résolution CAE-H15-02-20-09

Il est proposé par Enseignement au secondaire, avec l'appui d'Enseignement des arts plastiques:

Que le plan d'action de la campagne pour la rémunération des stages de prise en charge en enseignement soit adopté.

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Musique :

Comment évaluer le budget du plan d'action?

Affaires externes :

On voit ça toujours pendant les exercices budgétaires du CA : c'est revu chaque année lors du processus budgétaire annuel en avril.

10. Règlement disciplinaire

Enseignement et recherche :

Le SSP est arrivé avec des propositions de changement au règlement disciplinaire. Il veut notamment élargir le champ d'application du règlement. Pour le moment, le Règlement s'applique dans n'importe quelles activités universitaires à l'université, mais il voudrait en fait que ça soit étendu à toutes les activités dans lesquelles des étudiants de l'Université Laval participent. On n'a parlé de ça à la Table des affaires pédagogiques et ça n'a pas de bon sens effectivement.

Ils soulèvent qu'il y a un nombre inquiétant d'interventions du SSP pour des activités extérieures de l'Université par la population. Ils veulent en fait protéger image de l'Université en restreignant ces activités. Ils veulent aussi garder l'Université comme un milieu sécuritaire et sain et veulent chercher la responsabilité légale des étudiants et des associations dans le cas de bévues.

Nous soulevons quelques questionnements donc notamment les effets sur les activités du campus et sur la vie étudiante. Est-ce que c'est le comité de discipline qui doit prendre ce genre de décisions vu il n'y a qu'un étudiant qui y siège et est-ce qu'il a la compétence et les moyens pour faire ça.

Sciences et génie :

Il faut faire de la sensibilisation pour restreindre les délits au lieu de réprimander. Cette pratique me semble « Big Brother ». Est-ce qu'il y a des solutions alternatives?

Enseignement et recherche :

On a vu ça à l'une des discussions à la Table des affaires pédagogiques. Il n'y a pas aucune formation pour ceux qui organisent des événements en ce moment et il n'y a pas encore d'ateliers obligatoires, mais ça serait bien.

Affaires internes :

L'Université Laval s'en lave un peu les mains. Ils n'ont pas de limites ou de barème actuellement.

Présidence :

Il y a un groupe de travail sur la consommation d'alcool. On pousse sur la sensibilisation. La CADEUL est prête à faire ce genre de campagne pour pas qu'on restreigne nos droits de faire des activités sur le campus ou hors du campus.

Philosophie :

Ce n'est pas de notre faute si quelqu'un décide, par exemple, de s'obstiner avec l'agent de sécurité. On signifie que l'association n'est pas responsable de tous les comportements de tous les membres.

Présidence :

On n'accusera pas toujours l'association à la place de l'individu. Ce sera du cas par cas.

Philosophie :

Quelles sont les limites?

Enseignement et recherche :

C'est une question de preuves. Est-ce que l'association a encouragé ce comportement? Est-ce que l'association a prévu telle ou telle chose? Le règlement disciplinaire s'applique aux étudiants et non aux associations. C'est en élargissant que le SSP pourrait vous tomber sur votre dos.

Administration :

Pourquoi l'université veut changer le Règlement actuellement? Ont-ils des preuves ou des statistiques qui vont dans ce sens?

Enseignement et recherche :

Le SSP évoque la multiplication des cas difficiles.

Affaires internes :

L'Université, selon moi et Caroline, exagère. C'est un peu difficile de juger car ils viennent de commencer à prendre sérieusement en note les cas avec le SSP. On ne sait donc pas si c'était pire ou moins pire avant.

Présidence :

Il n'y a pas de recherche sur le pourquoi de l'augmentation des cas. Il faudrait trouver pourquoi il y a une augmentation et par la suite agir en conséquence. Mais le fait est qu'en ce moment, ils remarquent qu'ils y a une augmentation, mais ils n'ont pas de raisons.

Économique :

Les règlements de la Ville me semblent suffisants pour gérer les débordements à l'extérieur de l'Université. Je suis pour la sensibilisation.

Philosophie :

Sur le plan légal, ça irait à l'association et non aux exécutants. Les exécutants sont aussi des individus. Je vois une injustice.

Affaires institutionnelles :

Quelqu'un qui poursuit l'association, poursuit les exécutants. Individuellement, les exécutants seraient donc poursuivis.

Enseignement et recherche :

Si ça touche le code criminel, l'exécutant devient responsable.

Résolution CAE-H15-02-20-10

Il est proposé par Économique, avec l'appui d'Histoire de l'art :

Que le Caucus se prononce contre l'élargissement du champ d'application du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval.

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Enseignement et recherche :

Il est encore temps de réagir auprès de l'université. Ils veulent aussi élargir sur la supervision des réseaux sociaux. Plusieurs cas amenés en comité disciplinaire concernent des commentaires sur les profs sur les réseaux sociaux. On n'en a pas encore parlé à la Table des affaires pédagogiques, mais l'Université voudrait pouvoir agir si une infraction pédagogique est faite sur un réseau social comme faire de la diffamation d'un professeur ou propager un examen. L'Université se pose des questions sur cela.

Présidence :

Si vous comprenez bien ce qui se passe en ce moment, l'université veut accuser des étudiants en fonctions des choses qu'ils peuvent écrire sur Facebook. C'est quand même grave, jusqu'à où l'Université pourra amasser de l'information confidentielle pour accuser des étudiants en Comité disciplinaire?

Administration :

Il y a déjà des règles pour veiller aux débordements sur Facebook dans la communauté, ce n'est pas utile. Mais comment ils vont avoir accès à ça?

Présidence :

Il y aurait une surveillance par les employés de l'Université, ou encore il y aurait une sorte de système de dénonciation des cas par un individu à l'Université.

Économique :

Je ne pense pas que l'Université a à mettre de l'argent dans un tel système. Je pense plutôt que ça sera principalement des dénonciations entre les étudiants.

Résolution CAE-H15-02-20-11

Il est proposé par Administration, avec l'appui Études internationales et langues modernes :

Que la CADEUL encourage l'Université Laval à mettre en place des moyens pour travailler de concert avec les associations étudiantes plutôt que d'élargir le champ d'application du règlement disciplinaire.

Lettres :

J'invite les gens à réfléchir à un éventuel amendement. Mettre de l'avant une proposition faisant mention du caractère « abusif » amenant à l'ingérence de l'Université.

Musique :

Est-ce qu'il y a quelque chose de mis en place pour appuyer cet élargissement?

Enseignement et recherche :

La secrétaire aux infractions et le SSP travaillent là-dessus, mais c'est la direction études aux étudiants qui reçoivent les plaintes

Présidence :

L'exécutif est prêt à se battre contre cette pratique. Nous allons travailler de concert avec les médias et autres organismes pour ne pas que cet élargissement ait lieu.

Économique :

Que voulez-vous dire par travailler de concert?

Présidence :

On faisait allusion de faire des campagnes de sensibilisation et des campagnes médiatiques (ex : des groupe de travail CADEUL qui mobiliserait un argumentaire).

Il est proposé par Droit, avec l'appui d'Économique :

De rajouter « de manière abusive » à la suite 'd'élargir' dans la proposition et de rajouter « ayant comme effet de le substituer aux tribunaux civils et criminels » à la fin de la proposition.

Il est proposé par Philosophie, avec l'appui d'Histoire de l'art :

De retirer « de manière abusive » dans l'amendement.

Philosophie :

Je suis contre « l'élargissement abusif », on n'est pas contre tout élargissement. Qu'est-ce qu'un élargissement abusif? C'est trop flou comme amendement selon moi.

Lettres :

Je suis bien d'accord. On essaie de montrer un fait abusif. Faite passer ce sous-amendement, mais ensuite il faut faire un autre amendement pour ajouter un spécifique « abusif » quelque part.

Sciences sociales :

Je voudrais qu'on garde le « abusif », mais le nuancer.

Musique demande le vote.

Pour : 44

Contre : 0

Abstentions : 4

Le sous-amendement est adopté à l'unanimité.

Le nouvel amendement devient :

De rajouter « ayant comme effet de le substituer aux tribunaux civils et criminels » à la fin de la proposition.

Pas de demande de vote.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

La nouvelle proposition devient :

Que la CADEUL encourage l'Université Laval à mettre en place des moyens pour travailler de concert avec les associations étudiantes plutôt que d'élargir le champ d'application du règlement disciplinaire ayant comme effet de le substituer aux tribunaux civils et criminels.

Il est proposé par Philosophie, avec l'appui d'Histoire de l'art :

De rajouter à la suite de la proposition « Que la CADEUL considère tout élargissement du règlement disciplinaire comme abusif. »

Économique :

Il faudrait mettre deux propositions en une.

Il est proposé par Économique, avec l'appui d'Affaires publiques et relations internationales :

De retirer « comme abusif » de l'amendement.

Étude internationale et langues modernes :

Je vous invite à battre la proposition car on n'a pas à être gentil avec l'administration universitaire.

Science et génie demande le vote.

Pour : 3

Contre : 24

Abstentions : 21

Le sous-amendement est battu à majorité.

Économique demande le vote.

Pour : 20

Contre : 5

Abstentions : 23

L'amendement est adopté à majorité.

La nouvelle proposition devient :

Que la CADEUL encourage l'Université Laval à mettre en place des moyens pour travailler de concert avec les associations étudiantes plutôt que d'élargir le champ d'application du règlement disciplinaire ayant comme effet de le substituer aux tribunaux civils et criminels. Que la CADEUL considère tout élargissement du règlement disciplinaire comme abusif.

Économique demande le vote.

Pour : 41

Contre : 0

Abstentions : 5

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Pause de 15:26 à 15:48.

11. Charte de l'étudiant chercheur

Stéphane Lebrun :

Ça fait 6 mois que nous rencontrons des partenaires universitaires. On veut que cette charte soit un guide pour les étudiants chercheurs. Notre but est de propager la charte par mimétisme. Ce n'est pas un document coulé dans le béton, il peut être changé selon les universités. On veut qu'il y aille une entente entre étudiants et professeurs. On aimerait bien faire de l'Université Laval, une université modèle, et ce, dans le but de le montrer à d'autres universités dans le futur. Le vice-rectorat nous a aidés à bonifier la charte. Cette charte a été élaborée après le sommet de 2013. Avant celle-ci, il y avait le plan de collaboration : ça créait beaucoup de problèmes. Le syndicat des professeurs a décidé d'aller vers une charte pour encadrer la recherche des études supérieures. Dans les différentes sections, on parle des dispositions générales. On veut en gros que les étudiants soient respectés. Dans la section qui porte sur la propriété intellectuelle, on veut que les étudiants soient cités comme du monde. Souvent, l'étudiant chercheur n'est pas cité dans une recherche sur laquelle il va avoir contribué énormément. Finalement, la responsabilité de l'enseignement est de procurer à l'étudiant un support. On veut qu'il y ait une concordance entre les articles. Il est proposé de maximiser les heures des étudiants pour travailler sur leur mémoire/thèse et non pas sur la recherche de quelqu'un d'autre

Géographie :

Cette charte est-elle disponible quelque part?

Affaires externes :

Elle est disponible sur le site du Caucus.

Stéphane Lebrun :

Elle sera bientôt disponible sur le site de l'ALLIES également.

Philosophie :

Est-ce qu'on discuté à propos de cette charte au sein des instances de l'ALLIES?

Stéphane Lebrun :

Oui. Ça découlé de plusieurs autres documents avec plusieurs positions. On en a parlé dans notre CA et ils ont confiance dans les modifications de la charte.

Physique :

Y aurait-il une ouverture pour les personnes du premier cycle, comme les stagiaires?

Stéphane Lebrun :

Ça fait 2 ans qu'on y réfléchit. Ce document reste très inclusif.

Philosophie :

Qu'est-ce que vous demandez exactement de la CADEUL et du Caucus?

Stéphane Lebrun :

On veut un appui sur ces principes au Caucus, et ce, pour aller de l'avant et l'institutionnaliser.

Philosophie :

Est-il possible d'adopter quelque chose tout de suite par rapport au premier cycle?

Résolution CAE-H15-02-20-12

Il est proposé par Physique, avec l'appui de Science et génie :

Que la CADEUL appuie les principes de la charte de l'étudiant-chercheur de l'AELIÉS.

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Stéphane Lebrun :

On va défendre ces objectifs et venir vous reparler par la suite.

12. Oléoduc

Affaires externes :

On a été approché par McGill et Concordia à ce propos. Ces associations-là font partie d'un regroupement contre les projets d'oléoduc au Québec, c'est la Coalition ECO. Ce sont des étudiants qui mettent leurs efforts en commun. Il y a deux raisons à s'opposer à ce projet d'oléoduc : transporter le pétrole, ça encourage le transport de combustibles fossiles. Il y a aussi souvent des fuites, ce qui amène des accidents. C'est un danger pour l'écosystème. Ces universités veulent que la CADEUL les soutienne et participe à leur campagne de financement. Il n'y a pas de cotisations, c'est le pourquoi de la campagne de financement : ce sont des efforts en commun.

La vice-présidence aux affaires externes présente plus précisément la mission d'ECO.

Résolution CAE-H15-02-20-13

Il est proposé par Histoire de l'art, avec l'appui de Philosophie :

Que la CADEUL se positionne contre les projets d'oléoducs et de gazoducs au Québec, notamment pour contrer l'exploitation des sables bitumineux.

Administration :

Que fera la CADEUL avec ça après le Caucus?

Affaires externes :

Il faudrait les contacter pour avoir des détails. Ça n'amène pas un grand plan d'action, mais ça ferait en sorte que la CADEUL prendrait position.

Économique demande le vote.

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 20

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Géologie et génie géologique souhaite exprimer sa dissension avec la résolution.

Affaires externes :

La CADEUL a été contactée par des associations écologistes de Québec pour savoir si on pouvait être partenaire à la Marche citoyenne 2015 sur le climat. Ils ne parlent pas d'être partenaires financiers, mais être là aux rencontres préparatoires à cette marche et aider pour la logistique.

Administration :

À quoi ça va servir de s'opposer à ça?

Études internationales et langues modernes :

Quand on fait des démarches écologiques comme celle pour s'opposer aux oléoducs, on montre qu'on va penser aux énergies alternatives. J'aimerais que la CADEUL fasse quelque chose pendant le jour de la Terre du 22 avril.

Affaires institutionnelles :

On y a déjà réfléchi, mais rien de clair encore n'est mis sur la table pour cette journée.

Géographie :

J'ai lu que les oléoducs ne sont pas plus dangereux que les trains, mais ce n'est pas nécessairement plus positif.

Sciences infirmières :

J'ajouterais aussi qu'on s'opposerait à un ajout de chemin de fer si c'était sur la table.

Présidence :

L'oléoduc détruit un écosystème pendant que le train sert au moins à quelque chose.

Sciences sociales :

Ça n'amène aucune rentabilité économique et c'est sans création d'emplois.

Philosophie :

C'est très difficile de gérer les oléoducs.

Résolution CAE-H15-02-20-14

Il est proposé par Philosophie, avec l'appui d'Études internationales et langues modernes :

Que la CADEUL ajoute sa voix comme partenaire de la Marche citoyenne sur le climat du 11 avril 2015 à Québec.

Économique demande le vote.

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 10

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Proposition CAE-H15-02-20-15

Il est proposé par Études internationales et langues modernes, avec l'appui d'Histoire:

Que la CADEUL s'oppose à tout projet des gouvernements qui viseraient à renforcer la dépendance aux énergies non-renouvelable et encourage plutôt les énergies renouvelables.

Administration :

Il ne faut pas toujours critiquer le gouvernement. Il faut aussi s'occuper du campus et des ententes avec le gouvernement. Il faut travailler avec eux.

Études internationales et langues modernes :

J'aimerais que le Caucus soit conscient qu'on entame un changement écologique et que la CADEUL soit à l'heure juste au niveau des énergies renouvelables et de la société.

Musique :

Devrions-nous faire une liste d'énergies renouvelables?

Philosophie :

Je crois qu'énumérer les énergies renouvelables, ça limiterait notre champ d'action.

Économique demande le vote.

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 29

Le nombre d'abstention déclenche le processus de reconsidération automatique.

Études internationale et langues modernes :

C'est un point urgent, mais on peut le remettre quand même à plus tard. J'inviterais les gens à se positionner dans leur AG et de revenir plus tard là-dessus.

Lettres :

Je demande la mise en dépôt.

Affaires externes :

Bientôt il y aura les ateliers d'orientation et on pourrait en parler là.

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'on met en dépôt indéfini ou on fixe une date.

Résolution CAE-H15-02-20-16

Il est proposé par Lettres, avec l'appui de Géologie et génie géologique :

Que la proposition soit mise en dépôt indéfiniment.

Il est proposé par Économique, avec l'appui de Géologie et génie géologique :

Que le terme de la mise en dépôt soit changé pour que la proposition revienne à l'ordre du jour au Caucus d'orientation en avril 2015.

Pas de demande de vote.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

La nouvelle proposition devient :

Que la proposition soit mise en dépôt jusqu'au Caucus d'orientation en avril 2015.

Pas de demande le vote.

La mise en dépôt est adoptée à l'unanimité.

La proposition CAE-H15-02-20-15 est mise en dépôt jusqu'à la séance du 10 avril 2015.

13. Austérité

Présidence :

On aimerait vous parler des modifications qu'il y a eu au niveau des frais de scolarité des Français sera augmenté à partir de septembre 2015. Ce changement touchera les élèves du premier cycle Français qui arriveront à ce moment-là ou qui changent de programmes. Les universités du Québec accueillent environ 12 000 étudiants Français (surtout en région et dans les Universités du Québec), s'il y a moins d'étudiants français au Québec, ça risque d'avoir un impact majeur.

Économique :

Pourquoi le changement de programme « changerait » quelque chose et qu'il ne touche pas les étudiants au deuxième et troisième cycle?

Présidence :

Je n'ai pas toute l'information, mais on pense que les étudiants pourraient utiliser ça comme une façon de détourner la loi et que les études du 2^e et 3^e cycles sont, selon des statistiques, plus rentables.

Affaires publiques et internationales :

Pourquoi parlent-ont seulement de la France? Pourquoi ce pays en particulier? Pourquoi pas les autres pays de la francophonie.

Présidence :

La ministre St-Pierre critiquait justement ça. C'est à cause que la France avait une entente avec le Québec à ce propos.

Ethnologie :

Est-ce que ça touche aussi ceux qui ont des cours à distance?

Présidence :

Oui, car ce sont des frais fixes.

Foresterie et environnement :

C'est une entente assez vieille : pour un maintien de la francophonie au Québec.

Musique :

Le fait qu'il y ait des augmentations pour les Français, est-ce que ça remet l'entente en doute?

Présidence :

Il y a effectivement un effet de réciprocité.

Affaires externes :

Il y a eu un changement unilatéral, en France les Québécois seront encore au prix des Français pendant qu'ici ça augmente.

Génie civil :

En France les gens paient le même prix, peu importe le pays.

Musique :

Ces questions financières pourraient amener des problèmes d'équivalence?

Enseignement et recherche :

Non, ça n'a pas de liens avec la qualité d'un diplôme.

Théâtre :

Pouvons-nous revendiquer pour d'autres pays de la francophonie?

Présidence :

Ça serait possible, mais peu performatif et donc ça serait mieux de le faire séparément. De toute façon, il est question de l'entente fragilisée avec la France.

Proposition CAE-H15-02-20-17

Il est proposé par Physique, avec l'appui de Philosophie :

Que la CADEUL s'oppose et dénonce la hausse drastique des frais de scolarité des étudiants français.

Philosophie :

Cette hausse va vraiment brimer les Français. Philosophie est pour la gratuité.

Administration :

Où l'argent sera-t-il trouvé? Ce n'est pas juste qu'ils aient un traitement de faveur.

Résolution CAE-H15-02-20-18

Il est proposé par Affaires publiques et relations internationales, avec l'appui d'Économique:

Que la proposition soit mise en dépôt jusqu'à la prochaine séance.

Économique :

Je suis d'accord, je crois qu'il sera bien d'en parler à nos AG avant d'en reparler ici.

Sciences sociales demande le vote.

Pour : 22

Contre : 12

Abstentions : 8

La proposition est adoptée à majorité.

La proposition CAE-H15-02-20-17 est mise en dépôt jusqu'à la séance du 13 mars 2015.

Études internationales et langues modernes :

J'ai entendu parler qu'il y avait des grèves de prévues. Est-ce qu'il y a des AG qui ont fait des décisions quant à un vote de grève?

Les délégués présents dans la salle se manifestent.

Études internationales et langues modernes :

Il existe plusieurs types de grève : la grève générale ou une journée (le 2 avril par exemple). Il y a plusieurs scénarios actuellement. Il y a aussi des grèves déclenchées par seuil.

Théâtre :

Comme créer un comité actions théâtrales, par exemple.

Musique :

Il faudrait y aller dans ce sens, de proposer une journée de grève massive. Une grève générale ne passera sûrement pas.

Sciences infirmières :

Je vais penser à ces mesures-là dans notre association. On va essayer d'avoir nos 50 signatures pour faire un AG de grève, mais on ne le sent pas.

Administration :

De notre côté, on ne va pas essayer de faire une assemblée générale de grève, nos membres sont pas intéressés.

Théâtre :

On va participer à la journée de grève le 23 mars avec autres associations invités et celle du 2 avril.

Études internationales et langues modernes :

La lutte ne doit pas arrêter. Ça sert à rien de tomber en grève si on n'a pas d'actions de prévues. Il faudrait appuyer les actions : montrer qu'on est là. On devrait peut-être attendre que les syndicats soient en grève pour embarquer dans le mouvement.

Présidence :

J'aimerais vous expliquer notre avis sur l'austérité. On voudrait défaire le discours du gouvernement et démystifier le fait de l'austérité et de la dette. Ce document serait basé sur un argumentaire sur les justifications de l'austérité par le gouvernement versus sur les alternatives à l'austérité. Par exemple, le FSSEP.

Affaires externes :

On a participé au colloque de la coalition de l'austérité à Québec. La CADEUL a pris la parole là-bas. Il y a eu des revendications devant l'assemblée nationale. À venir : semaine du 22 février : L'ASSÉ organise une semaine d'action, le 28 février, il y aura une marche pour l'éducation et le 8 mars : une marche des femmes contre l'austérité.

Administration :

Pouvons-nous avoir ce document?

Présidence :

Je pourrais vous le montrer au prochain Caucus, mais pas l'envoyer par courriel pour des raisons de sécurité.

Philosophie :

On a entendu parler qu'une grève générale passerait avec un plancher de 30 000 étudiants sur 3 campus du 23 mars au 2 avril (sans ou avec fin de semaine).

Présidence d'assemblée :

Est-ce qu'il y avait des ajouts dans ce point? Sinon, nous passerions au prochain point.

14. Modalités de vote

Joé Habel explique les modifications qu'il voudrait apporter au Code CADEUL quant aux modalités de vote et au fonctionnement général des instances.

Présidence :

Un groupe de travail de la CADEUL s'est penché longuement sur les modalités de votes avant que les deux instances se positionnent là-dessus et qu'on crée le code CADEUL. Guy-Aume Descôteaux a été là quelques années à ce groupe de travail.

Présidence d'assemblée :

Il y eut beaucoup de débats à propos des abstentions trop nombreuses. Avec un mécanisme plus souple, il y aurait une solution à ça : pas de seuil automatique, pas de mise en dépôt automatique, etc. Dans ce cas, les associations pouvaient débattre. C'est là qu'on est arrivé à cette clause du code CADEUL sur le fait que s'il y avait trop d'abstentions, il y avait reconsidération automatique.

Économique :

Je comprends le problème des abstentions. La CADEUL a un certain niveau de consensus. J'ai peur qu'on crée des conflits sur le campus avec ces changements. Je trouve que les modalités de la CADEUL répondent déjà très bien à ça, je ne ferais aucune modification. Il faudrait avertir les gens de leurs possibilités.

Philosophie :

Il faudrait valoriser la méta-abstention, soit tout simplement de ne pas lever son carton. Ainsi, on n'est pas obligé d'avoir quorum pour que ça passe. Ça sera pour les gens qui ne sont pas décidés à prendre décisions : ça serait plus juste.

Science et génie :

Je suis d'accord si c'est bien expliqué et popularisé.

Génie physique :

Je suis d'accord aussi avec la méta-abstention. Les gens qui feraient des abstentions voudraient vraiment en reparler pendant que ceux qui n'en ont rien à faire ne lèveraient pas leur carton.

Affaires externes :

Ça serait de voir dans les associations, cas par cas.

Foresterie et environnement :

Selon moi, les mises en dépôt retardent trop les prises de décisions. Je ne sais pas s'il y aurait plus de mandats.

Affaires institutionnelles :

La mise en dépôt protège en fait le droit des étudiants qui n'ont pas encore de positions. C'était prévu au code CADEUL et c'est dans les fondements même de la philosophie des instances de la CADEUL.

Économique :

Il faudrait sensibiliser les gens sur les procédures, qu'ils soient au courant.

Science et génie :

Il faudrait seulement mettre la reconsidération automatique plus claire dans le code de la CADEUL.

15. Autres sujets – Évènements des associations

Dominique Caron-Bélanger :

Mardi prochain au Pub à 20 heures, les associations vont affronter un à un le taureau mécanique. La CADEUL a un site internet avec les t-shirts de chaque association pour le JIF.

Administration :

À chaque mi-session et fin session, il y a un « buck » de mi-session le dimanche 1^{er} sur grande allée.

Foresterie et environnement :

On a un party Pokémon pour le financement des activités internationales au Japon.

Affaires externes :

Du 15 au 21 mars, c'est la semaine de la diversité sexuelle.

Médecine :

Le 17 mars, il y aura une autre campagne de don de sang par le RÉMUL.

Science de l'orientation :

Le jeudi 12 mars à 19 heures à la Petite grenouille, c'est l'activité « c'est show en orientation ». C'est 5\$, tout le monde est invité!

Économique :

Du 9 au 13 mars, c'est la semaine étudiante populaire et le 26 février, il y a un party de Red-Neck, apporte ta cousine partie III.

Philosophie :

On a maintenant un blog-journal l'Immédiat.wordpress.com. On recueille des textes philosophiques.

Sciences infirmières :

Le jeudi 19 mars au Vandry, il y aura de la bière au Vandry.

Musique :

Au café étudiant le Labyrinth, il y aura des CD à vendre de nos étudiants.

15. Autres sujets – Prochaines séances

Affaires institutionnelles :

Oui! C'est pour vous rappeler que le prochain Caucus se déroulera le 13 mars prochain vers 13h00. Également, c'est le temps des élections annuelles, vous avez jusqu'au 6 mars à midi pour déposer votre candidature au Conseil d'administration.

15. Autres sujets – Bière postcaucus

La vice-présidence aux affaires internes a invité les délégués à se joindre à l'exécutif pour aller manger un morceau et prendre une bière au Pub Universitaire.

15. Autres sujets – Point-joie

Il fallait être là!

16. Fermeture de la séance

Résolution CAE-H15-02-20-19

Il est proposé par Économique, avec l'appui d'Agriculture, alimentation et consommation :

Que la séance du 20 février 2015 soit levée.

Pas de demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La séance est close à 18h12.

Le procès-verbal a été adopté à la séance du 13 mars 2015 du Caucus des associations.



Louis-Pierre Trottier
Vice-présidence aux affaires institutionnelles